

DISPOSITIONS ARRÊTÉES POUR LA RENTRÉE DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2021-2022

Deux enseignements peuvent être retenus de la pandémie :

- Une formation pleinement efficace passe par des échanges en présence entre étudiants et entre enseignants et étudiants.
- Pour assurer la stabilité nécessaire à un enseignement efficace pour les étudiants comme pour les équipes pédagogiques, il est nécessaire de partager des principes clairs et pérennes.

Assurer une rentrée en présentiel à Sorbonne Université

Sorbonne Université s'organise en conséquence pour assurer une rentrée en présence en tenant bien évidemment compte de la situation sanitaire et des directives qui s'imposeront à nous. Cette rentrée échelonnée intègre à la fois les questions pédagogiques et les événements de vie étudiante.

Il est indispensable d'accueillir dès la rentrée de septembre les étudiants sur les campus. Au-delà des tutoriels qui pourront être mis en ligne à leur attention, cette présence leur permettra :

- de participer à des visites des campus et à des ateliers d'aide à la prise en main des outils de communications essentiels (courriel Sorbonne Université, application guide étudiant) et à visée pédagogique (IP web, Moodle, etc.) ;
- de prendre connaissance de l'aide sociale et en santé, des activités de vie étudiante qui leur sont proposées (aide associations, culture, sport, etc.).

Dès les premières semaines de l'année, sont organisés des moments consacrés à la mobilité internationale afin :

- d'informer les étudiants très tôt sur les possibilités de départ, les accords d'échange et autres opportunités ;
- de favoriser les rencontres et les échanges entre les étudiants en mobilité entrante, les étudiants de retour de mobilité et ceux qui souhaitent partir.

Des emplois étudiants seront déployés pour assurer l'accueil des étudiants (tutorat, fils jaune, bleu, rouge) et participer à des ateliers de formation au travail universitaire dans les UFR, les départements de formations, les centres d'innovation pédagogique. Ces emplois étudiants, recrutés avant l'été, pourront être formés à des activités dès avant la rentrée.

Ces équipes d'emplois étudiants seront maintenues plusieurs semaines sur le semestre pour que les étudiants arrivés tardivement puissent s'intégrer aux activités de formation et de vie étudiante le plus vite possible.

Assurer une stabilité de l'enseignement au cours du semestre

Il est tout aussi nécessaire d'identifier les variables sur lesquelles il faudrait intervenir pour que les conditions de cours soient acceptables en temps de contrainte sanitaire et au-delà :

- Une meilleure couverture Wifi des différents principaux campus est en cours de réalisation au travers d'un diagnostic de la couverture des espaces d'enseignement et de son renforcement par la pose de bornes Wifi supplémentaires.
- Un état des lieux fiable sur la qualité du renouvellement de l'air en mesurant le taux de gaz carbonique des locaux, permettant de rassurer les personnels et étudiants sur la qualité des aérations dans nos bâtiments et de les sensibiliser aux enjeux d'une bonne ventilation ; un dispositif permettant d'agir rapidement en cas d'insuffisance constatée par la diminution des jauges d'occupation, l'augmentation de la ventilation et le cas échéant la fermeture temporaire du local. Un recensement est

en cours pour sortir du planning d'enseignement les locaux où une ventilation correcte ne pourra pas être assurée.

- Si le nombre de salles est insuffisant ou si les consignes sanitaires redeviennent plus drastiques, les enseignements à gros effectifs (cours magistraux) seront réalisés en hybride, les enseignants étant sur les campus et les étudiants au moins en partie à distance.
 - o Les équipements de captation et de projection sont renforcés dans les salles des différents campus ;
 - o L'information des équipes pédagogiques sur les équipements disponibles dans chaque salle de chaque campus sera assurée en amont.

Plus précisément, il revient aux départements de formation et/ou des UFR de déterminer, dans ce cadre, les modalités précises d'organisation des enseignements qui assurent le suivi régulier en présence du travail des étudiants, et d'en informer les enseignants et les étudiants.

L'encadrement régulier des étudiants implique d'organiser des temps d'échange entre des enseignants-chercheurs responsables d'année et les référents avec les étudiants. Ces espaces de dialogue ouvert auront notamment pour objectif d'explicitier les décisions prises, d'informer et de rassurer les étudiants sur les échéances de leur semestre (évaluations notamment), de manière à prévenir d'éventuelles tensions.

Pour cela, l'expérience des départements de formation ou des UFR montre qu'il est utile :

- de désigner des enseignants référents pour accompagner les étudiants tout au long de l'année ;
- de systématiser l'existence et le rôle des responsables d'année ;
- de faire évoluer la fonction de responsable d'année vers celle de « directeur d'étude ».

Cela contribuera à responsabiliser davantage les étudiants sur le rôle qu'ils ont à jouer dans l'organisation de leur formation, l'utilisation de leurs lieux d'études et de vie étudiante, la valorisation de leurs études grâce à des associations de filière, mais aussi à renforcer le rôle de leurs représentants dans les conseils, les associations étudiantes.

En amont de la rentrée

Les mesures énoncées ci-dessus pour préparer la rentrée sont mises en œuvre dès maintenant. En particulier :

- l'amélioration de la couverture wifi des principaux campus ;
- le recensement des locaux d'enseignement à aération insuffisante ;
- l'acquisition des équipements de projection et captation nécessaires ;
- la coordination des différents services en charge de l'organisation de la rentrée ;
- le recrutement et la formation des emplois étudiants nécessaires aux différentes missions énoncées ainsi que d'une équipe d'emplois étudiants pour répondre aux appels téléphoniques des étudiants qui rencontrent des difficultés de connexion ou d'identification pour les fils jaune, bleu, rouge ;
- le renforcement des infrastructures qui soutiennent les applications numériques pédagogiques et d'inscription (réalisation de tests de résistance aux flux de connexions simultanées et poursuite du dimensionnement des équipements en conséquence) ;
- une communication prochaine à tous les enseignants relative aux modalités d'enseignement, aux capacités techniques et aux infrastructures disponibles dont ils pourront disposer sur leur lieu d'enseignement.

Ces dispositions sont mises en œuvre par les facultés avec l'appui des directions universitaires.

Fait à Paris, le 09 juin 2021

Le Président de Sorbonne Université

